

TECHNOLOGIE ■ Polygone expérimente le courant porteur en ligne

Internet pour les petits budgets

En raccordant six résidences aurillacoises au courant porteur en ligne, la société HLM Polygone veut rendre internet plus accessible à ses locataires.

Isabelle Vachias

isabelle.vachias@centrefrance.com

C'est une offre qui ne se refuse pas. Internet et le téléphone (illimité) pour 15 € par mois, voilà de quoi « démocratiser » l'accès aux nouvelles technologies, et en particulier l'usage du web.

En lançant ce dispositif expérimental, au printemps dernier, le Conseil régional espérait être suivi par tous les bailleurs sociaux du territoire. Or, seule la société Polygone a manifesté son intérêt pour le projet. Une aubaine pour les locataires de six résidences HLM d'Aurillac, qui peuvent bénéficier de ces tarifs défiant toute concurrence.



LA REMONTE. L'une des six résidences aurillacoises raccordées. Cette expérience innovante et unique en Auvergne est soutenue financièrement par la Région et la CABA.

La technologie utilisée est celle des courants porteurs en ligne. L'information arrive dans chaque foyer par le réseau électrique. Pas de travaux à prévoir dans l'habitation, le client dispose juste d'un récepteur branché sur une prise électrique, qui capte le signal et le transforme.

L'opération a fait l'objet d'une convention entre Polygone, le syndicat départemental d'énergies du Cantal, l'opérateur Effineo et ERDF Corrèze-Cantal, pour 276 logements raccordés.

Une vingtaine de locatari-

res se sont déjà branchés sur le courant porteur en ligne. L'objectif, pour Effineo, est d'arriver à un taux de pénétration de 20 %, en faisant valoir les tarifs et l'évolutivité des services.

Grâce à cette nouvelle technologie, il sera bientôt possible de suivre, en temps réel, la consommation en eau et en électricité de chaque client. Un service précieux pour qui souhaite maîtriser ses dépenses énergétiques. ■

➔ **Services.** Téléphonie (illimitée) : 10 € TTC/mois. Internet : 8 € TTC/mois.

Internet + téléphone : 15 € TTC/mois (pas d'abonnement France Telecom). Frais de mise en service (y compris la mise à disposition du matériel) : 60 € payables en douze fois. Assistance téléphonique gratuite.

276 LOGEMENTS

Les cités concernées à Aurillac

Quartier nord : La Remonte (82 logements), Cap blanc (24), Jardins de Cap Blanc (21).
Quartier sud : Malaudes (40), Volontaires (50), Jordanne (59).

CHIFFRES

Coût d'équipement

56.140 € HT, soit 203 € HT par logement.

Financement

Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac : 18.750 €. Région Auvergne : 18.750 €. Polygone : 18.750 €.